



CHARTRE D'ENGAGEMENT DES PARENTS Ecole Sainte Faustine

1) L'école Sainte Faustine est une école de parents acteurs et non consommateurs. Cet état d'esprit est indispensable au bon fonctionnement de l'école. C'est aussi une façon de manifester le souci de chacun pour le bien commun. Toutes les familles doivent ainsi s'investir dans les services matériels nécessaires au fonctionnement de l'école :

- Surveillance de la cantine (un roulement est institué) ;
- Entretien des locaux (roulement des familles) et éventuelles journées travaux ;
- Aide à l'organisation du marché de la Saint Nicolas, de la kermesse et des ventes prévues au profit de l'école ;
- Participation aux accompagnements lors des activités des enfants (retraites spirituelles, visites diverses et activités de fin d'année...).
- Autres services en fonction des besoins.

2) L'école Sainte Faustine est une école catholique. Les parents acceptent le projet spirituel de l'école qui fait partie intégrante du projet éducatif. Ils s'engagent à ce que leur enfant participe au catéchisme, aux journées de retraite et autres temps de prière ou de formation religieuse.

3) L'école Sainte Faustine ne peut remplir sa mission au service des élèves que grâce à une confiance réciproque entre les parents, les maîtresses et la direction et à une collaboration mutuelle dans le travail quotidien d'éducation.

4) L'école Sainte Faustine est une école indépendante qui ne reçoit aucune subvention de l'Etat et n'est financée que par les bourses et des dons privés. Pour ne pas alourdir la charge des familles, la participation financière demandée est limitée. C'est pourquoi toutes les familles s'engagent à rechercher des dons et des partenariats financiers et à s'impliquer activement dans la vie matérielle de l'école.

5) Chaque famille assiste à trois réunions obligatoires dans l'année. L'objectif de ces réunions est de faire un point sur la vie de l'école en général, l'organisation des différents événements (marché de la Saint Nicolas, kermesse...) et de répondre aux questions des parents.

6) Dans la mesure de ses possibilités matérielles, l'école Sainte Faustine est ouverte à tous les enfants dont les parents acceptent le projet pédagogique, le règlement intérieur de l'école et la charte d'engagement des parents.